



Aide-mémoire des gestionnaires de l'hébergement pour les Championnats nationaux

Votre guide pratique de référence sur le programme « Hôtel et volley » pour les Championnats nationaux de Volleyball Canada.

Étape 1 : Connaissez vos ressources

Tout ce dont vous avez besoin se trouve sur la page Web de l'événement, sous la rubrique « Hébergement et voyage ».

Pages des compétitions :

- [Calgary](#)
- [Moncton](#)
- [Ottawa](#)
- [Mississauga](#)
- [Edmonton](#)

Ressources à absolument consulter :

- [Politique « Hôtel et volley »](#) (mise à jour pour 2026)
- [FAQ « Hôtel et volley »](#)
- [Guide de réservation d'hébergement HTG](#)

CONSEIL : Consultez ces informations avant la date d'ouverture de votre hôtel, car les détails peuvent changer chaque année.

Étape 2 : Comprendre le fonctionnement du processus

1. Inscrivez-vous auprès de HTG

Utilisez votre **code d'équipe** et le **lien vers le portail HTG** (qui se trouve dans votre courriel de confirmation d'inscription aux championnats nationaux) pour inscrire votre gestionnaire de l'hébergement de l'équipe auprès de HTG.

2. Prévisualisez les hôtels :

Rendez-vous sur la page Web de votre compétition pour consulter la liste des hôtels approuvés.

Passez-les en revue et sélectionnez cinq à sept favoris.

3. Réservez vos chambres

À la date d'ouverture des réservations pour votre compétition, HTG enverra par courriel le lien de réservation à la personne de contact indiquée au moment de l'inscription du (de la) gestionnaire de l'hébergement auprès de HTG.

Utilisez ce lien pour accéder au portail de réservation et réserver vos chambres.

4. Soumettez les listes de chambres

- Après la réservation, HTG vous contactera pour recueillir les détails de la liste des chambres. Soumettez-la avant la date limite indiquée dans leur courriel.

Étape 3 : Passez en revue les détails importants

Vous trouverez ci-dessous un résumé des informations et des sujets importants que tout(e) gestionnaire de l'hébergement doit connaître. La section correspondante du site Web des nationaux est aussi indiquée pour faciliter l'accès à tous les détails. Les courriels associés sont aussi identifiés, le cas échéant.

SUJET	DE QUOI S'AGIT-IL ?	OÙ TROUVER PLUS DE DÉTAILS	CALENDRIER / MESURES À PRENDRE
DISTANCES DE PROXIMITÉ	Utilisé pour déterminer quelles équipes sont considérées comme locales et exemptées du programme Politique «Hôtel et volley». Une liste des clubs locaux est affichée pour chaque événement.	“Hôtel et volley – demandes d'exemption”	

LIMITES ET MINIMUMS DE RÉSERVATION	<p>Toutes les équipes ont un nombre maximal de chambres pouvant être réservées.</p> <p>Les demandes de chambres supplémentaires peuvent être soumises à HTG et seront satisfaites si la capacité de l'hôtel le permet.</p> <p>Toutes les équipes doivent réserver au moins cinq (5) chambres.</p>	“Aperçu de l'hébergement”	
LIENS VERS LES APERÇUS D'HÔTELS	Examinez les options d'hébergement à l'avance et sélectionnez cinq à sept choix pour le jour de la réservation.	Liens d'aperçu et de réservation des hôtels	Décembre
CODE DE RÉSERVATION DE L'ÉQUIPE	Code unique figurant dans le courriel de confirmation d'inscription aux championnats nationaux. Nécessaire pour enregistrer le (la) gestionnaire de l'hébergement de votre équipe auprès de HTG.	<i>Courriel de confirmation d'inscription</i>	Janvier – au moment de l'inscription
PORTAIL HTG	Toutes les équipes doivent faire enregistrer leur gestionnaire de l'hébergement auprès de HTG afin de recevoir les informations relatives à la réservation d'hôtel.	“Gestionnaires de l'hébergement” Courriel - Courriel de confirmation d'inscription aux championnats nationaux	Janvier – après l'inscription à la compétition
DATES DE RÉSERVATION	Chaque tournoi a une date et une heure d'ouverture distinctes pour les réservations d'hôtel. Vérifiez les dates afin de ne pas manquer votre créneau.	“Aperçu de l'hébergement”	Février
LIENS DE RÉSERVATION DES HÔTELS	Envoyé par courriel au (à la) gestionnaire de l'hébergement de l'équipe par HTG le jour du lancement.	<i>Courriel (envoyé le jour de l'ouverture)</i>	Février – le jour de l'ouverture
PROGRAMME DES GRANDS CLUBS	Les clubs ayant plusieurs équipes participant au même événement peuvent réserver pendant la période réservée aux grands clubs.	“Aide à la réservation pour les grands clubs ”	Février
EXEMPTIONS POUR « STAY TO PLAY »	Les équipes peuvent demander une dérogation si elles remplissent certains	“Hôtel et volley – demandes d'exemption”	Février – après l'ouverture des réservations d'hôtels

	critères (par exemple, équipe locale ou petite équipe). Le formulaire de dérogation ne sera disponible qu'après la réservation du bloc de chambres de l'équipe.		
--	---	--	--

Étape 4 : Restez organisé

- Mettez en place des rappels pour les dates limites de réservation et d'exemption.
- Examinez les options d'hébergement à l'avance afin d'être prêt quand le portail de réservation ouvrira.
- Assurez-vous que les coordonnées correctes du (ou de la) gestionnaire de l'hébergement ont été transmises à HTG.
- Conservez des copies des courriels de confirmation (inscription aux championnats nationaux et HTG).
- Vérifiez votre dossier de courrier indésirable pour les courriels de HTG ou de Volleyball Canada pendant la semaine de réservation.

Besoin d'aide ?

Assistance HTG (portail de réservation, assistance hôtelière) :

 vc@htgsports.com

Volleyball Canada (politique « Hôtel et volley », exemptions, programme pour les grands clubs) :

 nationals@volleyball.ca